

Conseil d'établissement (CE)

Séance du 11 février 2020 à 19 h
Katimavik, Polyvalente de Charlesbourg

PROCÈS-VERBAL

Sont présent(e)s :

Madame Isabelle Bastien, représentante des membres du personnel
Madame Ariane Bourbeau, représentante des élèves
Madame Marie-Hélène Berthiaume, représentante des parents
Monsieur Guy Bouchard, représentant des parents
Madame Nathalie Bourguignon, représentante des parents
Madame Michelle Brousseau, représentante des membres du personnel
Monsieur Sylvain Dupuis, représentant des membres du personnel
Monsieur Benoît Hamel, représentant des membres du personnel
Madame Leïla Hamidouche, représentante des parents
Madame Alexandra Hudon, représentante de la communauté
Monsieur Maxime Jacques-Gagnon, représentant des membres du personnel
Madame Amélie Lavoie, représentante des membres du personnel
Monsieur Raphaël Lebailly, représentant des parents
Madame Marie-Andrée Morais-Simard, représentante des parents
Madame Émilie Poirier, représentante de la direction
Monsieur Charles-Étienne Ross, représentant des élèves
Monsieur Jean-François Roussel, représentant de la direction
Monsieur Martin Simard, représentant des membres du personnel
Madame Émilie Turgeon, représentante des parents

Invité(e)s :

Madame Laurie Langevin, psychoéducatrice
Madame Anne Girard, stagiaire

Sont absent(e)s :

Monsieur Dave Bérubé, représentant des parents
Monsieur Bernard Brassard, représentant du conseil des commissaires
Madame Farida Khadri, représentante des membres du personnel

| Sujets | Échanges | Suivis (date ou mois) | Responsables |
|--|---|--------------------------|---|
| 1. Mot de bienvenue | M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. | | |
| 2. Vérification du quorum | Après vérification du quorum, M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume déclare la séance du conseil d'établissement ouverte. | | |
| 3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 novembre 2019 | M. Sylvain Dupuis propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 novembre 2019. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. | | |
| 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2019 | M ^{me} Isabelle Bastien propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2019. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. | | M ^{me} Marie-Andrée Berthiaume M. Jean-François Roussel |

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2019</p> | <p>M. Jean-François Roussel mentionne que la nouvelle activité « Marché de Noël » a été un succès. Les autres points figurent à l'ordre du jour et les suivis seront faits lorsque chacun des points seront traités.</p> | | <p>M^{me} Marie-Andrée Berthiaume M. Jean-François Roussel</p> |
| <p>6. Intervention du public</p> | <p>Un membre questionne la gestion des déchets. Qu'est-ce qui est en place à la Polyvalente ? M. Jean-François Roussel mentionne que la gestion des déchets se fait en fonction des services municipaux (recyclage et déchets). Le compostage est donc impossible étant donné que le service municipal n'est pas offert. À la cafétéria, la vaisselle lavable est utilisée. De la vaisselle jetable est aussi disponible. Il y a toujours des bouteilles d'eau, mais au renouvellement des contrats, cela pourrait disparaître des comptoirs. Puisqu'il s'agit d'une nouvelle exigence, il faut attendre le renouvellement du contrat. La direction évaluera la possibilité d'installer des fontaines avec station de remplissage.</p> | | |
| <p>7. Suivi du gouvernement scolaire</p> | <p>M^{me} Ariane Bourbeau et M. Charles-Étienne Ross annoncent que l'activité « Bal du printemps » a été approuvée et qu'un comité a été formé pour l'organisation de cet événement.</p> <p>Le Gouvernement scolaire travaille présentement à mettre en place une friperie. Les détails seront connus plus tard.</p> <p>Plusieurs élèves ont participé à l'activité Katag qui a eu lieu dernièrement ils semblent avoir apprécié.</p> <p>La journée « Porte ton pyj » et l'activité cabane à sucre pour souligner le mois de l'autisme sont aussi à venir.</p> | | |
| <p>8. Activités complémentaires et voyages éducatifs (approbation)</p> | <p>8.1. Campagne de financement Go Found me et Fundscrip (République dominicaine) Les élèves du groupe de PEI de 4^e secondaire souhaitent amasser des fonds pour la construction d'une maison en République dominicaine avec la campagne de financement Go Found me et Fundscrip.</p> <p>8.2 Campagne de financement printemps 2020 Il est proposé par la technicienne en loisir d'organiser une campagne de financement qui s'adresse à tous les élèves avec la Fromagerie Bergeron, Recettes en pot et Ritchi accessoires (bas). L'objectif est d'amasser des fonds pour les activités des élèves. Le moment de la campagne est prévu au printemps 2020.</p> | | |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>8.3 Activité de financement Santé globale : Tirage d'un vélo de montagne Il est proposé par M. Guy Bouchard et secondé par M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard que M^{me} Marjorie Lemelin, directrice adjointe, soit désignée comme personne-ressource pour la demande de licence de tirage auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.</p> <p>M^{me} Marie-Andrée Morais-Simard propose l'adoption des campagnes de financement proposées.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | | |
| <p>9. Politique sur la sécurité de l'information</p> | <p>M. Jean-François Roussel passe en revue la politique sur la sécurité de l'information.</p> <p>La consultation se réalise section par section.</p> <p>Un membre questionne la fréquence nécessaire pour la démarche de déclaration des antécédents judiciaires. M. Jean-François Roussel vérifiera le besoin de faire compléter les formulaires de déclaration par les membres du CÉ ainsi que la fréquence nécessaire pour les employés.</p> <p>À la section 4, un membre se questionne sur la façon d'informer l'élève sur ses responsabilités. Un autre membre demande dans quel but le public est mentionné.</p> <p>À la section 6, un membre mentionne qu'il y a peu de détails sur les sanctions et les mesures appropriées qui seraient prises. M. Jean-François Roussel mentionne qu'étant donné que les sanctions dépendront des gestes commis, il peut être difficile de définir chacune d'elles. De plus, le code criminel pourrait s'appliquer dans certains cas.</p> <p>À la section 7, un membre demande une précision quant à la fréquence de la révision.</p> | | <p>M^{me} Marie-Andrée Berthiaume</p> <p>M. Jean-François Roussel</p> |
| <p>10. Modalités :Rencontre de parents du 27 février 2020</p> | <p>M. Jean-François Roussel présente aux membres du conseil d'établissement le nouveau fonctionnement de la rencontre des parents du 27 février 2020. Ces rencontres se dérouleront sur rendez-vous. La prise de ceux-ci se fera en ligne via un outil construit à cet effet et qui a été testé dans deux écoles de la commission scolaire à l'automne. Les parents pourront prendre des rendez-vous de cinq minutes avec les enseignants de leur enfant suivi d'un battement de cinq minutes pour permettre le déplacement.</p> | | <p>M. Jean-François Roussel</p> |

| | | | |
|---|---|--|--|
| | <p>Un membre mentionne une crainte de ne pas pouvoir rencontrer tous les enseignants de son enfant. M. Jean-François Roussel admet que cette situation est possible, mais que, globalement, le gain est plus grand.</p> <p>Un autre membre demande ce qui sera mis en place pour les parents qui n'ont pas internet. M. Jean-François Roussel précise sa collaboratrice sera disponible pour prendre des rendez-vous par téléphone. De plus, lors de la soirée des bulletins, une secrétaire sera aussi disponible pour prendre des rendez-vous sur place.</p> <p>Un bilan sera fait à la suite de cette première expérience ce qui permettra de bien préparer la première rencontre de bulletin de novembre 2020.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | | |
| <p>11. Augmentation de la capacité d'accueil</p> | <p>M. Jean-François Roussel présente les plans d'aménagement de trois espaces qui seront convertis en locaux de classe. Il présente également les plans dessinés par l'architecte au dossier.</p> <p>Ces classes seront aménagées en espace flexible. L'école investira le même montant qu'il aurait fallu déboursé pour convertir les locaux en classe « standard ». La direction générale participera au financement des travaux via le budget d'immobilisation pour la différence qui permettra d'aménager les classes en espace flexible.</p> <p>Un membre questionne les pistes de solutions pour les dîners étant donné la hausse de clientèle. M. Jean-François Roussel mentionne qu'il est en pourparlers avec Fierbourg pour l'utilisation de leur espace de cafétéria. Les discussions portent aussi sur l'emprunt de casiers.</p> <p>Un autre membre exprime son inquiétude quant à la disponibilité des plateaux d'éducation physique. M. Jean-François Roussel mentionne que, bien que la demande ait été faite à la Commission scolaire pour remplir la fausse gymnique dans la palestine, les enseignants d'éducation physique devront se résoudre à utiliser le gymnase qui leur est rendu disponible en après-midi au Patro de Charlesbourg. Une représentante du Patro mentionne d'ailleurs que leurs employés de maintenance sont habitués de côtoyer des jeunes et qu'ils sont en mesure d'intervenir auprès des élèves qui auraient un comportement insatisfaisant pendant les pauses.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement appuient à l'unanimité la proposition des travaux pour l'aménagement des locaux.</p> | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| <p>12. PAV (plan de lutte contre la violence et l'intimidation)</p> | <p>M^{mes} Émilie Poirier et Laurie Langevin présentent le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation qui a été actualisé.</p> <p>Un membre demande s'il est prévu de renouveler l'affichage pour éviter que l'information tombe dans l'oubli ou ne soit plus remarquée. M^{me} Laurie Langevin précise que cela est prévu dans la stratégie de communication.</p> <p>Un autre membre demande si une version simplifiée sera disponible aux parents précisant tant pour le protocole pour les victimes que pour les intimidateurs. M^{me} Laurie Langevin précise que ce document sera disponible dans l'agenda. De plus, M^{me} Émilie Poirier précise que l'an prochain, il est prévu que des capsules soient envoyées aux parents via l'Info-parents.</p> <p>M. Jean-François Roussel précise qu'il est important dans cette démarche de définir et de départager l'intimidation par rapport à la violence et aux conflits.</p> <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume mentionne sa satisfaction quant aux actions de prévention à propos des réseaux sociaux.</p> <p>M. Raphaël Lebailly propose l'adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | | |
| <p>13. Grille des matières 2020-2021</p> | <p>M. Jean-François Roussel présente les principaux changements à la grille des matières 2020-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disparition du programme sport-études. ▪ Le PEI vieillira en 5^e secondaire. ▪ Apparition de l'art dramatique comme troisième choix d'option en arts au premier cycle. ▪ L'espagnol sera désormais offert en option en 5^e secondaire. <p>De plus, une erreur dans la grille-matière concernant le programme ILSS a été corrigée.</p> <p>M. Sylvain Dupuis propose l'adoption de la grille des matières.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | | |

| | | | |
|--|---|--|---|
| 14. Mise à jour financière de l'école | Les prévisions financières s'avèrent pour l'instant assez juste, et ce, malgré les travaux pour l'aménagement des trois nouvelles classes. | | |
| 15. Projet éducatif (PMO) | M ^{me} Marjorie Lemelin mentionne que le comité du Projet éducatif a suggéré que la suite des travaux s'effectue en équipe par niveau. Ainsi, les enseignants de chacun des niveaux seront amenés à prioriser un objectif à caractère pédagogique auquel ils souhaitent se consacrer. Ensuite, des moyens seront déterminés et mis en place en 2020-2021 afin d'atteindre l'objectif fixé. | | |
| 16. Rapport des comités | Comité de parents M. Dave Bérubé étant absent, le point est reporté à la prochaine séance. Comité EHDAA Aucune communication. | | |
| 17. Communication de la direction | M. Jean-François Roussel dresse un portrait des impacts connus à ce jour du nouveau Projet de Loi 40. Depuis vendredi dernier, le mandat des conseils des commissaires est terminé et les directions générales assument leurs responsabilités. D'ici le 8 mars 2020, la direction générale doit diviser son territoire en cinq districts. Ils doivent aussi établir le processus permettant de sélectionner les cinq parents membres du conseil d'administration. Ensuite, les cinq représentants du personnel seront nommés via leur association. Finalement, les membres de la communauté seront choisis par les dix premiers membres en fonction des critères prévus par la loi. Un membre mentionne son inquiétude quant à l'investissement de temps des parents qui siégeront sur un CÉ, le comité de parents et le conseil d'administration car cela représente beaucoup de temps. | | M. Jean-François Roussel |
| 18. Communication de la présidence | M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume mentionne aux parents du conseil d'établissement que la Fédération des comités de parents est une bonne ressource pour obtenir de l'information au sujet du projet de loi 40. | | M ^{me} Marie-Andrée Berthiaume |
| 19. Communication des membres | Aucune communication. | | |
| 18. Levée de l'assemblée | M. Sylvain Dupuis propose la levée de l'assemblée à 21h43. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. | | |

Marie-Hélène Berthiaume
Présidente de l'assemblée

Marjorie Lemelin
Secrétaire de l'assemblée

Prochaine rencontre : 7 avril 2020